



ECOLE COMMUNALE DE LINELETTE

Projet d'établissement

Construire son savoir

- *Oser se tromper*

L'erreur permet d'avancer

L'école est un lieu où l'on apprend, un lieu de vie. L'enseignant crée ou repère des moments où l'enfant s'interroge afin de les exploiter. Comme dans chaque expérience, il y a un processus d'essai-erreur essentiel à l'apprentissage. En sanctionnant l'erreur, on empêche l'enfant de s'approprier un nouveau savoir ; pour avancer, il faut pouvoir oser se tromper.

En ne donnant pas automatiquement la réponse à une question, mais en écoutant l'enfant dans sa difficulté, l'enseignant aide celui-ci à se former, et ainsi à se prendre en charge. Il développe ainsi la persévérance dans la recherche ; cela devrait garder sa curiosité en éveil, lui donner la joie et l'enthousiasme de la découverte, développer son intelligence et certainement lui permettre de retenir plus facilement ce qu'il a lui-même trouvé.

- *Travail en groupe*

Il n'y a pas une seule façon d'apprendre. Le savoir ne se transmet pas toujours d'une manière frontale ; il se construit le plus souvent par une démarche personnelle, par la confrontation et la collaboration avec les autres. Apprendre, c'est se construire des représentations mentales qui évolueront.

Le travail peut prendre la forme de recherches, de résolutions de défis, de tâches communes à réaliser. Ce sera l'occasion de confronter ou compléter un résultat, une proposition avec celle d'un ou de plusieurs autres élèves au sein du groupe, puis d'un autre groupe, de se présenter mutuellement ses « trouvailles » au fur et à mesure de l'avancement de l'activité... La complexité ou l'ampleur d'une tâche sera souvent un critère pour la réserver à un travail en (petits) groupes.

- *Travail individuel*

Celui-ci permet de s'exercer seul dans une tâche (les tiroirs Montessori, les plans de travail, fichiers ou jeux éducatifs par exemple). Elle sera commune à un sous-groupe d'enfants ou différenciée suivant les situations et le contexte.

- *Respect du rythme de l'enfant dans sa globalité*

En respectant les rythmes d'apprentissage, en favorisant la coopération et en diversifiant les outils, nous supprimons en grande partie l'esprit de compétition entre enfants, compétition génératrice de stress et bien souvent responsable de décrochage dû au sentiment d'échec.

Nous travaillons généralement par cycle afin que l'enfant dispose de deux années en primaire (de quatre années en maternelles) pour acquérir les compétences propres au cycle.

Voici quelques exemples d'adaptation :

- Permettre la sieste aux enfants qui en éprouvent le besoin (école maternelle) ;

- Manipuler de différentes manières pour entraîner une même compétence ;
- Adapter la quantité de travail si nécessaire ;
- Différencier les outils : avec ou sans bouchons, réglettes...

Afin de permettre à certains enfants ayant des besoins spécifiques de profiter d'un encadrement différencié répondant à leurs besoins, et afin de soutenir l'équipe dans sa recherche de solutions adaptées, un partenariat est mis en place avec l'école spécialisée *La Source* de Rixensart dans le cadre de projets d'intégration. Une évaluation de ce partenariat sera effectuée au moins annuellement.

- *Travail par thème ou projet*

Lorsque c'est pertinent les enseignants s'investissent dans des projets cela permet d'être en lien avec la réalité.

Quelques exemples :

- Réaliser des hôtels à insectes ;
- Présenter le projet théâtre ;
- Préparer une exposition ;
- Écrire un livre ;
- Faire le plan d'un lieu ;
- Exploitation d'une sortie, d'une visite.

- *Lien avec la réalité pour donner du sens aux apprentissages*

Être en lien avec la réalité dans les apprentissages permet à l'enfant de comprendre le monde qui l'entoure et de se sentir concerné.

- Travailler avec la presse ;
- Le projet du potager ;
- Surprise : un enfant apporte un objet personnel qu'il fait découvrir aux autres enfants ;
- Comment couper le gâteau afin que chacun ait une part ?

- *Donner du sens aux apprentissages*

Il est important que l'enfant comprenne le sens des apprentissages, de savoir où il va et de comprendre la finalité et les enjeux de ce qu'il fait.

- En procédant par étapes (chaque chose en son temps) ;
- En y ajoutant autant que possible une dimension ludique ;
- Viser le long terme car apprendre prend du temps ;
- Développer l'esprit critique ;
- En favorisant la coopération, la collaboration, le tutorat
-

- *Tutorat*

Un enfant accompagne un autre enfant dans différentes tâches :

- La piscine, aide à l'habillage ;

- Parrainage des maternelles par les primaires ;
- Accompagnement dans la mise en place de stratégies ;
- Soutien à l'enfant qui n'a pas compris, qui réalise les choses plus lentement.

En lien avec des projets temporaires ou de plus longue durée, des regroupements « verticaux » (c'est-à-dire concernant plusieurs classes d'âges différents) sont organisés afin de profiter de la dynamique créée par ce brassage d'âges et de compétences, comme par exemple :

- Préparer les semis au potager ;
- Lire avec un grand ;
- Aider un enfant de maternelle en écrivant dans son cahier de vie.

- *Les ateliers 4/12*

Afin de favoriser les échanges entre les maternelles et les primaires, les enfants de la deuxième maternelle à la sixième primaire sont regroupés une fois par mois. Ils vivent des activités musicales, de recherches, de découvertes, de défis, de manipulations...

- *Garder des traces*

Il ne suffit pas de vivre des activités juxtaposées. Il est question de créer des images mentales communes, de dessiner, de rédiger, de compiler dans le but de faire un travail de mémoire, de structurer les apprentissages et de créer des référentiels que l'on pourra consulter par la suite.

- Un cahier de vie ;
- Un cahier de représentations communes ;
- Un cahier du bonhomme ;
- Une farde ou cahier de synthèses ;
- Des panneaux.

- *Exposés*

Au moins une fois par an, les enfants présentent un sujet devant la classe. Il aura été préparé soit à l'école, soit à la maison et ce, avec le soutien de l'enseignant. L'enfant recevra des outils et des consignes de travail.

L'aboutissement sera, en P6, la réalisation d'un chef-d'œuvre.

Développer son savoir être en s'exprimant

- *Conscience de soi*

Prendre conscience de soi, c'est apprendre à identifier ses émotions, ses besoins, ses points forts, ses limites. L'enseignant sert d'exemple en adoptant cette attitude authentique. Il aidera les enfants dans cette voie afin de créer un groupe où les différentes personnalités se rencontrent s'aident, se soutiennent et se respectent. Ainsi, on rendra l'enfant responsable, acteur de sa vie et non simple spectateur.

- *Confiance en soi*

L'enseignant mettra l'enfant en situation de réussite de manière à développer un sentiment de satisfaction et de légitime fierté. Il veillera à ne pas valoriser sans raison, mais reconnaîtra le moindre effort.

- *Vivre la démocratie*

Notre école se veut en accord avec les valeurs démocratiques, essentielles pour nous. Nous sommes une école publique, communale ; nous n'opérons pas de sélection sanctionnant son accès. Nous souhaitons que toutes les personnes (adultes, enfants) soient véritablement acteurs du projet.

Pour s'entraîner à vivre la démocratie, nous favorisons des temps de parole en classe et au sein de l'école comme par exemple :

- Accueil ou tour de parole : l'enfant se raconte, partage ses expériences et émotions ; il est assuré d'une écoute respectueuse dans un climat amical, sans jugement ni commentaire ;
- Point de la journée ou de la semaine : l'enfant exprime à l'adulte et à ses pairs son bilan personnel face aux apprentissages (satisfaction, difficultés, besoins) ;
- Conseil de classe : il permet d'organiser la vie du groupe-classe et ses projets, d'établir des règles de fonctionnement pour installer le climat de sérénité et de sécurité indispensable aux apprentissages. On y organise également le travail, l'entraide entre pairs ;
- Conseil d'école : chaque semaine, deux représentants de chaque classe présentent des demandes ou des projets, prennent des décisions pour ce qui concerne l'ensemble des élèves ;

➤ Conseil communal des enfants : deux enfants de cinquième primaire y représentent l'école trois fois par an, afin de mettre sur pied divers projets d'intérêt général destinés à l'ensemble des enfants de la Ville.

- *Savoir écouter*

Nous mettons en place le bâton de parole ou d'autres techniques et nous tenons compte des avis et des opinions de chacun. En dehors des moments institutionnels, l'enfant apprendra à ne pas intervenir de manière intempestive et à prendre la parole à bon escient.

- *Gestion des conflits*

Les désaccords, les mésententes, les conflits sont inhérents à toute relation humaine. Il ne sert à rien de les nier, bien au contraire. C'est la gestion de ces conflits par une vraie communication qui doit s'apprendre.

Des lieux et des moments de parole permettent de gérer les conflits en passant de la confrontation directe et de la culpabilisation à la recherche de solutions.

Les issues favorables aux conflits favorisent et encouragent la maîtrise des procédés de résolution de conflits.

1. Faire une demande directe à l'autre enfant : « Je demande à d'arrêter de ;
Faire une deuxième fois ;
2. Faire appel à l'adulte
3. Faire une demande au conseil d'école avec réponse obligatoire
4. Prévoir une échelle des SANCTIONS si le problème persiste
5. Informer les autres enfants de la manière dont cela a été géré et de l'issue.

- *Comportement des élèves et sanctions*

Voir ROI commun à toutes les écoles de la commune : livret p12, 13 et 14.

Un outil de communication (carnet entre élève-parents et enseignante) sera mis en place pour un suivi au quotidien.

Nous tenons à respecter la gradation établie dans le ROI au niveau des sanctions :

1. L'explication et la responsabilisation, en particulier ou collectivement,
2. L'avertissement, la réprimande, en particulier ou collectivement,
3. Le travail d'intérêt scolaire ou social,
4. L'éloignement temporaire du groupe classe,
5. La retenue surveillée,
6. Le renvoi temporaire,
7. L'exclusion définitive.

Bienveillance de l'équipe

L'équipe éducative travaille en partenariat et partage un objectif commun qui est la formation globale des enfants. La diversité est pour nous une richesse ; nous respectons la spécificité des individus et refusons les jugements moraux. Pour favoriser la communication entre adultes, des lieux de parole sont mis en place : des rencontres aussi fréquentes que nécessaire entre parents et enseignants, des concertations entre enseignants ou avec les intervenants extérieurs (logopède, psychologue), l'Association des parents, le Conseil de participation...

Les règles de l'école sont construites avec les enfants de manière à prendre sens ; des limites claires sont établies afin que chacun soit respecté.

Ouverture sur le monde

L'école constitue un lieu privilégié pour susciter la curiosité de l'enfant, développer son esprit critique, nourrir son imaginaire en le mettant en relation avec différents aspects de l'environnement : découverte, respect, protection, éveil aux problèmes environnementaux. L'école aidera à développer le côté artistique présent en chaque enfant, domaine où celui-ci peut aussi s'exprimer et s'affirmer.

À travers la sensibilité à la culture, à l'actualité, au sport, à travers l'éducation à la citoyenneté, les sorties et les partenariats avec différentes associations, nous veillons à ce que les enfants restent en relation directe avec la réalité.

Notre école s'oriente vers une école du Dehors.

Voici quelques exemples d'activités prévues dans les classes pour atteindre ces objectifs :

- Classes de découvertes avec ou sans nuitées, de 3 à 5 jours (en général tous les deux ans) dès la 2^{ème} maternelle ;
- Partenariat avec l'ASBL ProVélo pour l'entraînement et la présentation du brevet cycliste par chaque enfant de 5^e et 6^e primaire ;
Dans le cadre de ce projet, il est primordial d'avoir le soutien des familles pour que les enfants s'entraînent, à d'autres moments, que ceux prévus par l'école ;
- Découverte de différentes techniques d'art plastique : terre, collages, peinture... ;
- Visites d'un musée, d'une exposition ;
- Sensibilisation aux sciences naturelles et à l'histoire régionale par des visites ;
- Sensibilisation à la problématique des déchets et du respect de l'environnement ;
- Activités sportives avec des animateurs spécialisés ;
- Théâtre ;
- Par l'exploitation de l'actualité ;
- En invitant des intervenants extérieurs ;
- Par un partenariat avec diverses associations ;

- Projets artistiques dans le cadre d'une des nouvelles mesures du Pacte d'Excellence, le PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique).

Exemples de réalisations :

- Aménagement d'un chemin pédagogique le long de la Belle Voie ;
- Exploitation d'un coin potager et verger ;
- Ligne du temps affichée dans la cour (repères historiques) ;
- Réalisations de sculptures en bois, comme ... ;
- En maternelles, extension de la classe grâce à la terrasse aménagée.
-

Didactique de l'apprentissage des langues

En 3^e et 4^e primaire, ateliers d'éveil au néerlandais.

En 5^e et 6^e primaire, l'apprentissage de la seconde langue se décline selon quatre visées :

- Une visée fonctionnelle qui répond à un besoin immédiat de communication, par un apprentissage motivant, fonctionnel et usuel ;
- Une visée orale parce qu'une langue est avant tout parlée, par des compréhensions à l'audition, des chansons, des comptines, des dialogues entre apprenants, en donnant la priorité à l'écoute avant toute production de l'enfant ;
- Une visée ludique inspirée non de livres, de méthodes rébarbatives ou d'un vocabulaire ex-cathedra mais bien plutôt de jeux de société transposés dans la langue cible ou de jeux de rôles s'inspirant de situations de vie réelle ;
- Une visée écrite, non requise, parce qu'il s'agit de la compétence la plus difficile à atteindre à cet âge, mais abordée de façon très limitée et épisodique pour assoir quelques notions clé.

Document à compléter et à remettre à l'école pour le

En inscrivant mon enfant à l'école de Limelette,

je soussigné,

parent de

atteste avoir reçu et lu le projet d'établissement et y adhérer.

Date et signature :

De manière générale, autant en français, mathématiques et sciences, veiller à partir "du déjà-là", du "déjà construit", des "stratégies développées" et ce, en se fixant l'objectif d'amener chacun le plus loin possible sur son chemin des apprentissages, de la découverte et de la connaissance de soi.

Règlement des études

Déclaration de principe

Le règlement des études définit les critères d'un travail scolaire de qualité, ainsi que les procédures d'évaluation, de délibération et de communication des décisions de l'école.

Évaluation

Une évaluation formative se déroule tout au long de l'année au moyen d'une série de tests et d'épreuves conçus par l'équipe éducative sur base des socles de compétence et du programme des études. Elle permet d'adapter le travail de chaque enfant pour lui permettre d'acquérir les notions indispensables à la poursuite de sa scolarité. Ces tests et épreuves sont gardés dans un classeur propre à chaque enfant.

Nous n'insistons pas sur la notion d'année scolaire mais plutôt de trois cycles de deux ans à réussir. En fin de deuxième, de quatrième et de sixième primaires, les enfants participeront à une évaluation externe à l'école (certificative en sixième).

Le bulletin

Le bulletin traditionnel n'existe pas. ... ; chacun possède des qualités et nous les mettons en évidence. Notre rôle est d'essayer de développer des compétences et de dépasser les obstacles qui empêchent une bonne évolution. Ensemble, parents, enseignants, enfants, en lisant le rapport rédigé par l'enseignant, nous essayons de dégager des pistes pour aider l'enfant.

Travaux à domicile

Dans le respect de la circulaire n° 108 du 13 mai 2002, en 1^e et 2^e années, un travail de lecture peut être demandé. À partir du 3^e trimestre de la 1^e année, les enfants sont invités à revoir le vocabulaire orthographique de base étudié en classe.

À partir de la 3^e année, les travaux à domicile sont donnés en fonction de la matière vue en classe. Ils comprennent également la préparation du vocabulaire orthographique de base et de dictées. Les devoirs sont planifiés une semaine à l'avance par l'intermédiaire du journal de classe. Les devoirs doivent pouvoir être réalisés par l'enfant sans l'aide d'un adulte. Ce travail n'excédera pas 20 minutes par jour en 3^e et 4^e années, et 30 minutes en 5^e et 6^e années.

Des révisions peuvent être proposées lors des périodes d'évaluation.

Réunions Parents – Équipe éducative

Pour assurer la meilleure collaboration possible entre école et famille et comprendre l'évolution de l'enfant, les enseignants organiseront en début de chaque année une réunion collective d'information. Les enseignantes y présenteront toutes les informations d'ordre général et pédagogiques concernant le fonctionnement de la classe.

Deux rencontres individuelles seront prévues également (en décembre ou janvier et en juin) afin de faire le point sur le développement de chaque enfant ; une troisième pourra être en-

visagée à Pâques pour les parents qui le souhaitent. Par ailleurs, à la demande de l'enfant, d'un parent ou de l'enseignant, des rencontres supplémentaires peuvent être organisées aussi souvent que nécessaire.

Ces réunions sont indispensables pour assurer le suivi des enfants. Chaque parent s'engage donc à y participer activement.